

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la deuxième fois, est renvoyé au comité permanent de la santé du bien-être social et des affaires sociales.)

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, comme l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire est entamée, plairait-il à la Chambre que nous déclarions qu'il est 6 heures, de sorte que nous puissions avoir un débat complet la prochaine fois?

Des voix: D'accord.

MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Avant de déclarer qu'il est 6 heures, en conformité de l'article 40, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Selkirk (M. Rowland)—Les céréales—Le blé—Le remaniement du programme de réduction des emblavures; le député de Hillsborough (M. Macquarrie)—les Postes—Les hausses de tarifs postaux annoncées par le ministre et la politique du gouvernement; le député de Halifax-East Hants (M. McCleave)—Les transports—Le sort du bureau régional à Halifax.

Comme il est six heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 5 h. 28.)

Reprise de la séance

La séance reprend à 8 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI SUR L'EXTRACTION DE L'OR DANS LE YUKON

MODIFICATIONS CONCERNANT LA LOCALISATION DE CLAIMS, ETC.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien) propose que le bill S-4 tendant à modifier la loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon, dont le comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien a fait rapport sans proposition d'amendement, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

[M. l'Orateur.]

L'hon. M. Chrétien propose que le bill soit lu pour la 3^e fois et adopté.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

LA LOI SUR LES EAUX INTÉRIEURES DU NORD

CONSERVATION, MISE EN VALEUR ET UTILISATION DES RESSOURCES

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien) propose que le bill C-187, concernant les ressources en eau à l'intérieur du territoire du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, dont le comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien a fait rapport avec des propositions d'amendement, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

L'hon. M. Chrétien propose que le bill soit lu pour la 3^e fois et adopté.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, je pense qu'il serait bon de prendre quelques moments à cette étape-ci pour signaler un point que je crois important. Comme tous les membres du comité se sont entendus sur la plupart des amendements, je ne me propose pas d'en discuter, mais je tiens à rappeler que, d'après notre interprétation, le but de ces amendements était de faire participer plus directement les habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest aux opérations des offices qui seront établis en vertu de la loi.

Ayant reconnu cela, il est important que les députés à la Chambre se rendent compte que nous adoptons une loi qui serait normalement passée par des législateurs provinciaux. Cependant, à cause de la situation constitutionnelle existante, dans ce cas-ci nous agissons je pense au nom des résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Il ne faudrait pas oublier non plus qu'un certain lien existe entre ce bill et le bill sur les ressources en eau du Canada, dont la Chambre est saisie.

Je ne cherche pas en ce moment à soulever la question de procédure, déjà débattue à la Chambre, quant à l'ordre dans lequel ces bills devraient subir la troisième lecture. Sauf erreur, ce bill n'a pas encore été étudié à l'autre endroit. J'aimerais cependant souli-